

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 09
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023
Convocation affichée le : 30 mars 2023
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/24	Affectation du résultat 2022 Budget Assainissement
-------------------------	---

Pour mémoire les résultats du compte administratif 2022 sont portés à la connaissance du conseil d'administration.

Le budget primitif est proposé avec la reprise des résultats au 31 décembre l'année 2022, en les reportant dans les sections respectives.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	4 462.27
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	67 991.79
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (Si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	72 454.06
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou de -)	- 14289.48
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé de + ou de -)	0.00
Besoin de financement = e + f	14 289.48
AFFECTATION = d.	72 454.06

1)Affectation en réserve R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspondant obligatoirement au montant du b.)	0.00
2)Affectation en réserve R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	14 289.48
3)Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	58 164.58
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2022 tel que présentée ci-dessus

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREG

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Mme Brandilly'.

Marie-Hélène BRANDILLY